

Lamamra: L'Algérie continuera à soutenir la Libye et à défendre la cause palestinienne

NEW YORK (ONU)- Le Ministre des Affaires Etrangères et de la Communauté Nationale à l'Etranger, Ramtane Lamamra a réitéré la disponibilité de l'Algérie à poursuivre son soutien aux Libyens, à les faire profiter de l'expérience algérienne en matière de réconciliation nationale, et à défendre les questions justes des peuples, à leur tête la question palestinienne.

Dans son allocution à la réunion ministérielle de concertation entre la Troïka du Sommet arabe (Algérie, Tunisie, Arabie Saoudite) et le Conseil de Sécurité, consacrée à l'examen des crises sévissant dans la région arabe, M. Lamamra a souligné que "l'Algérie a veillé à adhérer aux multiples démarches régionales et internationales visant à traiter les principales causes des conflits, et à instaurer la stabilité dans son environnement régional et international, en faisant prévaloir les valeurs de dialogue et en proposant des solutions pacifiques aux questions et conflits internes".

"Cette conviction ancrée s'est matérialisée en Libye, en témoigne le soutien du processus de dialogue inter-libyen mené sous l'égide de l'ONU et l'initiative de création, de concert avec ces frères, du mécanisme des pays voisins de la Libye qui avait tenu sa dernière réunion à Alger, et dont l'objectif consiste à asseoir la paix et la stabilité tant espérée en Libye, à travers la convocation des élections présidentielles et législatives, conformément à la feuille de route issue du processus de dialogue politique libyen", a-t-il poursuivi.

Il a exprimé, en outre, "la disponibilité de l'Algérie à poursuivre ses efforts de soutien aux frères libyens et à les faire profiter de l'expérience algérienne en matière de réconciliation nationale, comme l'avait affirmé le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune", avant d'ajouter "nous sommes convaincus que la préservation de la sécurité et de la stabilité de la Libye assurera la stabilité des pays voisins, influencés directement par ce qui se passe dans ce pays frère".

L'Algérie continuera à défendre les causes justes des peuples qui luttent pour le recouvrement de leurs droits fondamentaux et l'exercice de leur droit à l'autodétermination, à leur tête la cause palestinienne, a affirmé le chef de la diplomatie algérienne, rappelant que "l'Algérie n'a eu de cesse, dès le début de ces crises, d'appeler à l'impératif de faire primer les solutions politiques consensuelles et efficaces, et de faire prévaloir le dialogue, la réconciliation et la volonté des peuples".

M.Lamamra a soutenu, à cet égard, que l'Algérie "ne voit de moyens pour réaliser la paix et la sécurité dans notre région qu'à travers l'obtention du peuple palestinien de ses droits légitimes pour l'établissement de son Etat indépendant avec Al-Qods comme capitale".

Et de rappeler, à cet égard, l'adoption par le Conseil de sécurité de la résolution 242 relative au principe de "la paix contre la terre", une résolution qui prévoit l'interdiction et le refus de l'appropriation des terres d'autrui par la force comme l'indique également la Charte des Nations unies. La résolution a également posé la véritable base de toute résolution acceptable du conflit arabo-israélien qui consiste en le retrait d'Israël des territoires arabes occupés.

"Cette base reste l'unique moyen pour le traitement de la cause palestinienne, étant le même principe sur lequel les pays arabes se sont appuyés pour l'adoption de l'initiative de paix arabe lors du sommet de Beyrouth en 2002", a poursuivi le Ministre.

Et d'ajouter : "Toutefois, la force d'occupation est toujours en violation permanente des dispositions de la Charte des Nations unies, des principes du Droit international et des résolutions successives du Conseil de sécurité en poursuivant ses agressions contre le peuple palestinien frère et les lieux saints ainsi que sa politique de colonisation en se dérobant des opérations de paix et de la légalité internationale".

Face à ces pratiques et ce blocage, le chef de la diplomatie algérienne a appelé la communauté internationale, notamment le Conseil de sécurité, à "assumer ses responsabilités historiques et juridiques et à contraindre Israël à se conformer à la légalité internationale en mettant fin à son occupation des terres palestiniennes".

Il a souligné que cette réunion revêtait une importance capitale au vu des diverses crises ayant épuisé les énergies de certains pays arabes frères et de leurs peuples, notamment en Syrie, au Yémen et en Libye, où certaines parties favorisent les solutions militaires en sus de la recrudescence des ingérences étrangères qui ont finalement aggravé les conditions sécuritaires et humanitaires en nourrissant les conflits ce qui est une menace directe pour la paix et la sécurité régionales et internationales, faisant de la situation dans ces pays frères des points permanents à l'ordre du jour du conseil.

Par conséquent, nous aspirons à une intensification de la coordination et le renforcement de la coopération entre la Ligue arabe, le Conseil de Sécurité et les principales parties prenantes, afin que la sécurité et la stabilité reviennent dans notre région arabe, et que nous puissions ensemble maintenir la paix et la sécurité régionales

et internationales, et retirer, une fois pour toutes, la situation dans ces pays frères de l'ordre du jour du Conseil de sécurité".

"Cela ne passera que par l'implication des pays arabes dans l'élaboration de solutions politiques appropriées aux crises internes, et la recherche d'un terrain d'entente avec le Conseil de sécurité sur les questions de sécurité et de paix, ainsi que la coordination entre les envoyés spéciaux des Nations Unies et de la Ligue arabe pour faire avancer les efforts conjoints vers les solutions politiques souhaitées", soutient le chef de la diplomatie algérienne.

Le Ministre des Affaires Etrangères et de la Communauté Nationale à l'Etranger a salué, une nouvelle fois, le Secrétaire général des Nations Unies, Antonio Guterres, pour ses "efforts inlassables visant à instaurer la sécurité et la paix dans le monde".

Le 23 septembre 2021